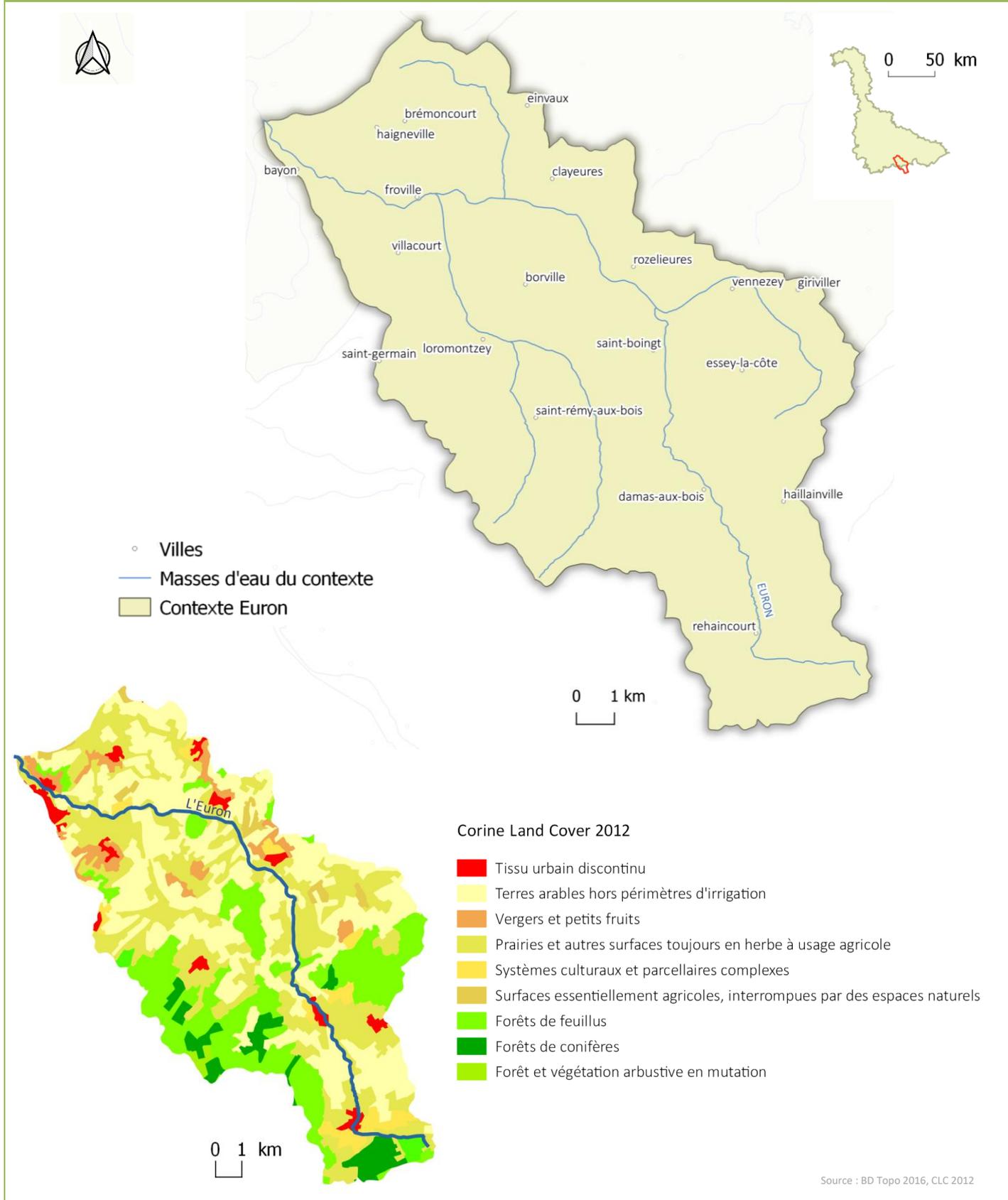




I – Localisation du contexte



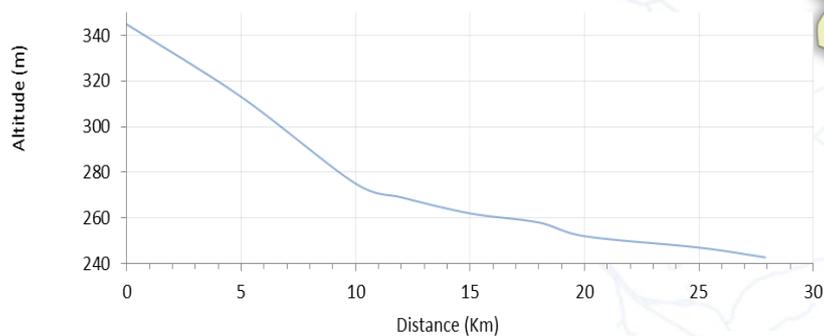
II – Description générale



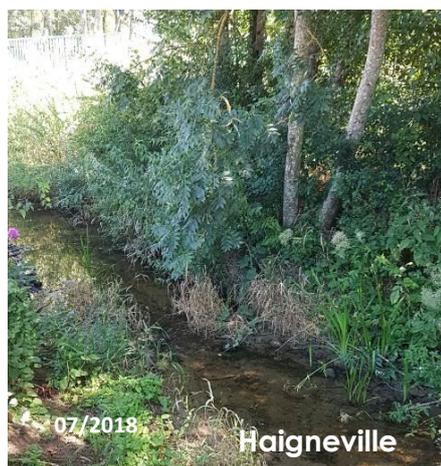
0 1 2 km



Profil altimétrique du cours d'eau principal



0 1 km



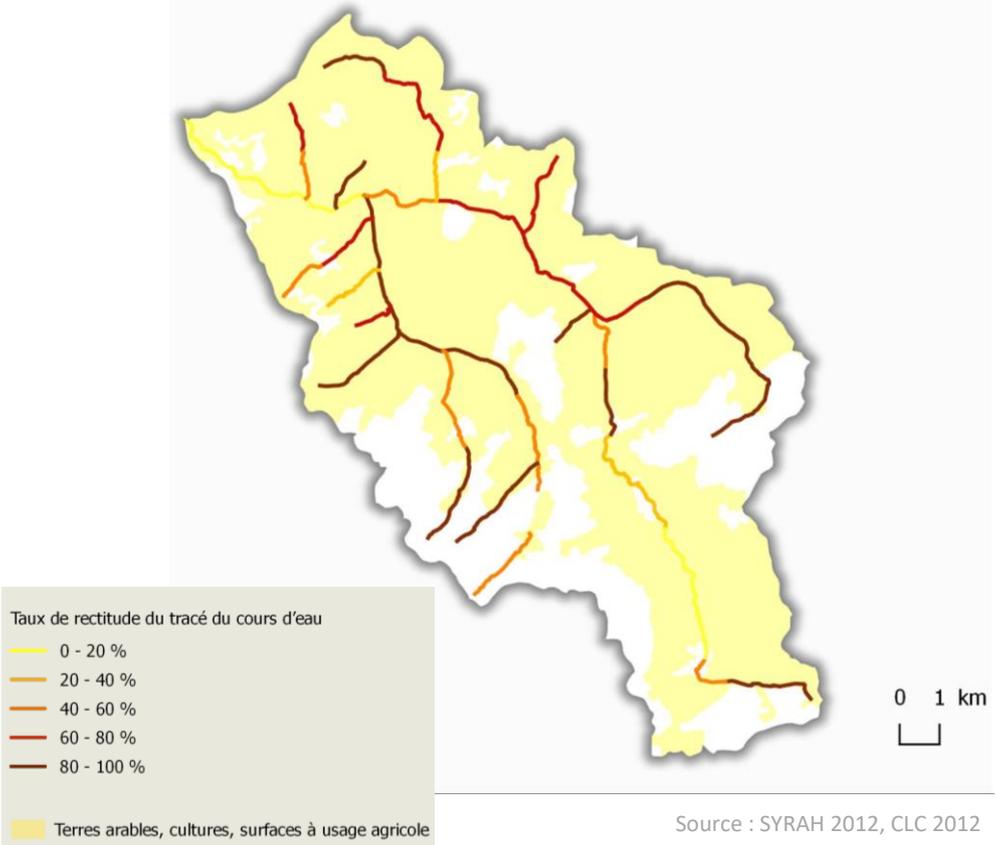
III – Données générales

Le contexte Euron se situe au Sud du département en rive droite de la Moselle, sur les argiles du Keuper. La rivière de l'Euron et ses affluents s'écoulent dans une vallée peu vallonnée constituée principalement de pâtures et de cultures. L'occupation du sol est essentiellement agricole, avec de nombreuses cultures qui sont drainées pour la plupart et de l'élevage de bovins.

Ce contexte est très perturbé et a été fortement marqué par les recalibrages et les activités agricoles. L'ensemble de sa tête de bassin est constitué de cours d'eau à l'allure de « fossés » agricoles qui présentent actuellement un très faible potentiel piscicole. De nombreux amphibiens y trouvent en revanche des milieux favorables à leur reproduction. L'Euron s'améliore à partir de Damas-aux-Bois et retrouve un habitat susceptible d'accueillir des cyprinidés rhéophiles en quantité.

Les cours d'eau de ce contexte n'ont fait l'objet d'aucun suivi, inventaire ou action pendant de nombreuses années, par conséquent la quantité de données disponible sur ce contexte reste faible à l'heure actuelle. Cependant, en 2012, un programme de restauration a été initié par la communauté de communes de Bayon et s'est achevé en mai 2018 sur l'ensemble du linéaire de l'Euron. Les nombreux travaux réalisés (protection des berges, plantations, diversification des écoulements, lit mineur d'étiage, clôtures, passage à gué, gestion des embâcles,..) pourraient ainsi permettre d'améliorer la fonctionnalité et les potentialités du contexte dans les années à venir.

Limites contexte	Amont	Source à Réhaincourt				
	Aval	Confluence de la Moselle à Lorey				
	Affluents	<ul style="list-style-type: none"> le ruisseau de Chaudrenot Le ruisseau de Paleboeuf, le ruisseau le Fouliot, Le ruisseau le Loro 				
	Plans d'eau	/				
Principaux affluents dans le contexte	<ul style="list-style-type: none"> Le ruisseau de Paleboeuf (7,9 km, rive droite), le ruisseau le Fouliot (5,9 km, rive droite), Le ruisseau le Loro (13,3 km, rive gauche) 					
Longueur en eau du contexte	Cours principal	27,9km				
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (Km)	1	2	3	4	Non classés
		22,051	9,805	7,339	2,183	25,557
	Linéaire total	60km				
Surface en eau du contexte	32,4 ha					
Surface du bassin versant	146 km ²					
Débit (cours principal)	Etiage	L'Euron à Saint-Boingt : 0.029 m ³ /s L'Euron à Froville: 0.157 m ³ /s				
	Module	L'Euron à Saint-Boingt : 0.386 m ³ /s L'Euron à Froville: 0.989 m ³ /s				
Pente moyenne	Altitude amont	344.80m			3,7 ‰	
	Altitude aval	242,70m				
	Taux d'étagement de l'Euron	42,5%				

Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	16 ouvrages (barrage, passage à gué, seuil en rivière, seuil en rivière déversoir, seuil en rivière radier) dont 3 infranchissables (SDVP) et 2 présentant une hauteur de chute entre 2 et 3m (ROE)	
Taux de rectitude du tracé du cours d'eau	 <p>Taux de rectitude du tracé du cours d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 - 20 % 20 - 40 % 40 - 60 % 60 - 80 % 80 - 100 % <p>Terres arables, cultures, surfaces à usage agricole</p> <p>Source : SYRAH 2012, CLC 2012</p>	
Géologie	Marnes, "Schistes" marneux, calcaires et calcaires marneux dolomitiques	
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	Bayon, Saint-Boingt, Rozelieures, Froville, Loromontze, Saint-Genest, Essey-La-Cote, Bremoncourt, Lorey, Einvaux, Ortoncourt, Rhéaincourt, Saint-Remy-Aux-Bois, Damas-Aux-Bois, Vennezey, Giriviller, Moriville, Saint-Germain, Charmes, Mehoncourt, Essegney, Haillainville, Moriviller, Clayeures, Haigneville, Villacourt, Virecourt, Borville	
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Bayon (2400 EH, type de traitement: Boues Activées - traitement Azote, conforme) • Saint-Remy-Aux-Bois (74 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Villacourt (520 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Rhéaincourt (520 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) 	
Industrie	PATISFRANCE	
Statut foncier	Euron et affluents : Non domanial	
Mesures réglementaires de protection	(ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. Ou rég, ...)	ZNIEFF1 : <ul style="list-style-type: none"> • Forêt de charmes (Faune, Flore, Habitat) ZNIEFF2 : <ul style="list-style-type: none"> • Vallée de la Moselle de Thaon-les-Vosges à Flavigny (Faune, Flore, Habitat) ; • Forêts de Rambervillers, de charmes et de Fraize (Faune, Flore, Habitat)
	Décret Frayères	Liste 1 L'Euron de la confluence avec le Loro à Froville jusqu'à la confluence avec la Moselle à Lorey
Structures locales de gestion	Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle, Communauté d'agglomération d'Épinal, Syndicat des eaux de l'Euron-Mortagne	

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique 2019	Etat chimique 2019
CR-250	EURON	TP10 (Très petit cours d'eau des côtes calcaires Est)	Bon état 2027	Bon état 2027	Bon état 2027	Médiocre	Mauvais

V – Peuplement

Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cyprinidés rhéophiles: BAF, CHE, GOU, HOT, SPI, VAN, VAI
Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	BAF, CHA, SPI, VAN
Etat fonctionnel	Très Perturbé
Zonation piscicole	Zone à ombre / zone à barbeau (Paleboeuf et Chaudrenot : Zone à truite)
Biocénotypes	B6-B7 (Paleboeuf et Chaudrenot : B4)
Peuplement actuel*	<p>Espèces centrales : CHA / CHE / LOF / VAI / EPI</p> <p>Espèces intermédiaires : BAF / GAR / GOU</p> <p>Espèces marginales : ABL / PER</p>
Peuplement potentiel*	<p>Espèces centrales : BAF / CHE / GOU / SPI / VAN / HOT / LOT (Paleboeuf et Chaudrenot : VAI / CHA / TRF / LPP)</p> <p>Espèces intermédiaires : ABL / GAR / LOF / PER / ANG / BOU / OBR / TAN</p> <p>Espèces marginales : CCO / SAN / GRE / BRE / BRB</p>
Enjeux PLAGEPOMI	/
Espèces exotiques envahissantes / Susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques	Renouées asiatiques

*(**BRO** : espèces centrales, **BRO** : Espèces intermédiaires, **BRO** : espèces marginales, **BRO** : espèces communes entre le peuplement actuel et le peuplement théorique)

Inventaires

Cours d'eau	Localisation/Année	Métrique ou indice de qualité	Espèces recensées / Observations	Source de données
L'Euron	Rhéaincourt (88)/ 2014	IPR 70,3 ICR 28,57%	EPI / LOF / VAI / CHE	FDAAPPMA 88
	Damas-aux-Bois (88)/ 2014	IPR 25,1 ICR 28,57%	EPI / VAI / CHA/ LOF / CHE / VAN / GAR	FDAAPPMA 88
	Clayeures / 2016	IPR 13,8 ICR 42,86%	CHE / GOU / SPI / VAI / CHA / LOF / GAR / BAF / EPI / ABL / PER	ONEMA
Le Paleboeuf	Giriviller / 2011	IPR 29,87 ICR 14,29%	BAF / CHA / GAR / CHE / EPT / VAI	ONEMA

Autres inventaires

Cours d'eau	Localisation/ Année	Autres indices		Source de données
L'Euron	Froville / 2016	IBGN 12 IBD 13,5	Etat chimique : mauvais Pollution excessive ponctuelle en 2006 (Paramètres déclassants: Benzo(g,h,i)pérylène et Indéno(1,2,3-cd)pyrène)	ONEMA

IPR, IBGN, IBD, IBMR	
	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais

ICR	
	Conforme
	Peu perturbé
	Très perturbé
	Dégradé

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2 ^{ème} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 88 et 54, OFB, FDAAPPMA 54, AAPPMA		
Gestionnaires	AAPPMA	La Gaule Dombasloise	4 027 membres
Parcours de pêche	/		
Réserves de pêche	/		
Type de gestion préconisé dans le 1^{er} PDPG	Patrimoniale différée		

VII – Diagnostic et facteurs limitants

VII – Diagnostic et facteurs limitants				
FACTEURS			ÉTAT FONCTIONNEL	EVALUATION
Importance de l'impact	Nature	Perturbation & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis de l'espèce repère*
Facteurs principaux	Altérations hydromorphologiques d'origine anthropique	Recalibrages et incision du lit, artificialisation, cours d'eau rectiligne sur 80% du linéaire	<ul style="list-style-type: none"> • Homogénéisation des écoulements et des habitats • Accélération de l'écoulement • Diminution de la diversité faunistique et de la capacité d'accueil • Détérioration de l'habitat et des frayères • Erosion des berges • Réduction de la végétation aquatique 	X
	Activité agricole (élevages)	Piétinement animal	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité et érosion des berges avec dégradation du milieu physique et chimique (MES et matière organique), envasement, • Colmatage • Réchauffement de l'eau • Déficit en oxygène, risque d'eutrophisation et d'asphyxie • Réduction de la végétation • Dégradation des zones de reproduction • Diminution de la capacité d'accueil 	X
	Activité agricole (Cultures)	Présence de cultures en lit majeur, Drainage agricole, Lessivage de surfaces Agricoles Tout le contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Apport de fertilisant, de matière organique, eutrophisation • Pollution par produit phytosanitaire (impact écotoxicologique, perturbation de la phase de croissance) 	X
	Végétation rivulaire	Ripisylve clairsemée Affluents	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction et homogénéisation de l'habitat, pertes d'habitats en sous-berges propices aux juvéniles • Diminution de la diversité faunistique, Pertes d'espèces thermosensibles • Augmentation de la température et diminution de la concentration en oxygène dissous • Erosion des berges liée au non maintien • Apport de MES • Colmatage du substrat • Augmentation du phénomène de crue (hausse de l'amplitude sur une plus courte durée) 	(X)

	Assainissement	Assainissement non collectif Tout le contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Pollution organique notamment en été où les débits plus faibles ne permettent pas de dilution acceptable sur les petits affluents. • Déséquilibre chimique de l'eau • Apport de MES • Colmatage • Pertes d'espèces polluosensibles 	X
Facteur annexe	Géologie	Substrat calcaire Assecs sur les affluents	<ul style="list-style-type: none"> • Assec des ruisseaux durant les étiages 	=
Rappel bilan fonctionnalité du contexte**				TP

**C = conforme ; P = peu perturbé ; TP = très perturbé ; D = dégradé

*X Impact fort, (X) Impact modéré, VIDE Pas ou peu d'impact

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère et les espèces cibles	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	
1	Restaurer les habitats	<p>Restauration et/ou entretien d'annexes hydrauliques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle et suivi des niveaux d'eau, • Restauration et/ou entretien de la connexion entre la frayère potentielle et le lit mineur, • Restauration d'annexes hydrauliques, • Entretien de la végétation et réouverture du milieu. 	L'Euron	CR250	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des zones de reproduction et de refuges pour les espèces piscicoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Hétérogénéisation des faciès d'écoulement • Amélioration de la capacité d'accueil du milieu • Diversification de la richesse faunistique et floristique • Régulation des variations de débits • Zones tampons contribuant à l'épuration naturelle des eaux 	T3-O3	MIA0203
		<p>Restaurer l'hydromorphologie en privilégiant les secteurs les plus problématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversification des écoulements (Epis, Peignes, fascines de saules, banquettes végétalisées) • Recharge granulométrique, • Reméandrage, • Reconnexion du lit majeur, • Reprise du cours naturel ... 	Tout le contexte		<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des habitats • Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des écoulements • Décolmatage • Augmentation du nombre de supports d'habitats et de frai fonctionnels • Autoépuration 	T3 - O3	MIA0203

1	Réduction des impacts liés à l'occupation agricole des sols en lit majeur	Réduire les impacts liés au drainage et au lessivage de surfaces agricoles avec la mise en place d'aménagements visant à limiter les intrants agricoles (nutriments et pesticides) et/ou les apports sédimentaires: <ul style="list-style-type: none"> Mise en place de haies bocagères Créer des zones tampon humides artificielles /aménagement de sortie de drains agricoles Préconiser la mise en place de pratiques moins pénalisantes, développer les secteurs prairiaux à proximité directe des cours d'eau 	Tout le contexte	CR250	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité d'accueil, diminution des risques de mortalité 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux. Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation 	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O4 T5A - O5	AGR 0202 AGR 0303
2	Limiter l'impact des rejets d'origines domestique, industrielle et/ou urbaine	Réduction des pollutions ponctuelles domestiques: <ul style="list-style-type: none"> Raccordement progressif de toutes les zones urbaines vers des zones de traitement collectif 	Tout le contexte	CR250	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation 	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O3	ASS13 COL0201

Exemples de facteurs limitants ou de points à améliorer sur le contexte



Bayon

06/2018

Artificialisation

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion raisonnée

Bibliographie

- Agence de l'eau Rhin-Meuse. Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse 2016-2022.
- CSP, 1990. Etude de la qualité des eaux superficielles de l'Euron et de ses affluents. 6 juin 1990. P. 17.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.. Schéma départemental de vocation piscicole de Meurthe et Moselle. 1988-1989.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.. Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles de Meurthe et Moselle 2001. P.205.
- Fédération des Vosges pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles des Vosges 2011-2016.
- L'atelier des territoires, 2012. Programme de restauration de l'Euron : Avant-projet. février 2012. p. 58.